

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 29 octobre 2020 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

NOR : ARMM2027608D

Ministère des armées

Par décret du Président de la République en date du 29 octobre 2020, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés au titre de l'article 1^{er} du décret n° 2018-26 du 19 janvier 2018 fixant les contingents de croix de la Légion d'honneur pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade d'officier

Avec traitement

MARINE NATIONALE

Le Hir (Stéphane, Pierre, Henri). Capitaine de frégate. Chevalier du 5 octobre 2009. Cité.

Au grade de chevalier

Avec traitement

MARINE NATIONALE

Cellier (Grégory, Lucien). Capitaine de corvette. Cité.

Liange (Franck, Philippe). Lieutenant de vaisseau. Cité.

Philipczyk (Pierre, Jean, Georges). Capitaine de corvette. Cité.

Sans traitement

MARINE NATIONALE

Aillaud (Xavier). Capitaine de frégate.

Basse (Jean-François, Robert). Capitaine de frégate.

Dobenik (Richard, Henri, Jean-Pierre). Capitaine de vaisseau.

Fardouet (Daniel, Michel, Robert). Capitaine de corvette.

Febvey (Eric, André). Capitaine de frégate.

Grout de Beaufort (Bruno, Michel, François). Capitaine de vaisseau.

Malgrange (Jacques, Camille). Capitaine de frégate.

Pastre (Frédéric, François, Daniel). Capitaine de frégate.

Reillé (Jean). Capitaine de frégate.